

Cesson Sévigné,  
Le 8 juin, 2026

**Objet** : Convocation à l'assemblée annuelle de la société Broadpeak, S.A. – 23 juin 2026 – 14.30 – Cesson Sévigné

Chère/Cher actionnaire,

Les actionnaires de la société Broadpeak (ci-après la « Société ») sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 12 juin 2025 à quatorze heures trente (14h30), au Peak, sis au 3771, boulevard des Alliés, 35510 Cesson-Sévigné, France.

Vous trouverez l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 23 juin 2026 dans le fascicule disponible et téléchargeable, avec les autres documents relatifs à l'Assemblée, sur notre site internet à l'adresse suivante: <https://broadpeak.tv/fr/assemblee-generale/>

Par ailleurs, veuillez noter qu'il vous est possible de poser des questions par écrit. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Afin d'accéder aux locaux où se déroulera l'assemblée, veuillez-vous présenter avec une pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'assemblée, vous pouvez vous faire représenter par le Président ou tout autre personne désignée conformément. Votre mandataire devra se présenter avec une pièce d'identité.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées,



✓ Certifié par  yousign

Jacques Le Mancq,  
Président Directeur Général